



L'ECOLE DES AGENTS DE VOYAGES LECLERC

RECRUTE SUR TOUTE LA FRANCE EN :
/ CONTRAT D'APPRENTISSAGE
/ CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
/ CONTRAT PRO-A

VENDEUR CONSEIL EN VOYAGES D'AFFAIRES ET DE TOURISME

Cette formation gratuite permet d'acquérir les compétences pour accueillir et découvrir les besoins des clients, les informer et les conseiller pour leurs vacances ou leurs voyages professionnels, rechercher et réserver des prestations de transport, des hébergements et des activités touristiques, construire et vendre des voyages individuels ou pour des groupes.

DÉBOUCHÉS

- / Conseiller.ère voyages
- / Conseiller.ère billetterie
- / Forfaitiste
- / Télé-conseiller.ère
- / Business travel consultant.e
- / Travel planer

DURÉE

- / Durée 13 mois
- / 735 h de formation

POUR CANDIDATER / ept.enstv.paris@aftral.com

SECTEUR
Tourisme

NIVEAU DE SORTIE
BAC + 2 (niveau 5)

FILIÈRE
Alternance
& initial

SITES
Paris & distanciel



Vendeur/se conseil en voyages d'affaires et de tourisme

Certification enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles
le 23/07/2020 pour une durée de 5 ans

RECRUTEMENT

- / Formation gratuite accessible en contrat d'apprentissage pour les jeunes de 18 à 29 ans révolus
- / Personnes en situation de handicap, créateurs/repreneurs d'entreprise, reconversion professionnelle et sportifs de haut niveau : pas de limite d'âge
- / Formation accessible en contrat de professionnalisation
- / Titulaire d'un BAC ou équivalent

QUALITES REQUISES

- / Faire preuve d'ouverture culturelle sur la France et le monde
- / Aptitudes relationnelles et commerciales
- / Intérêt pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- / Connaissance de l'anglais

CONTENU DE LA FORMATION

- / Le programme est régulièrement adapté aux évolutions de la profession et prépare aux trois activités :
 - Réserver les prestations nécessaires à un déplacement
 - Vendre et composer des voyages individuels
 - Construire et commercialiser des voyages de groupe
- / Les enseignements portent principalement sur :
 - Billetterie aérienne, ferroviaire et maritime
 - Prestations complémentaires : réservation d'hôtels et location de voitures
 - Utilisation du GDS Amadeus (certification)
 - Géographie et produits du tourisme
 - Droit appliqué au tourisme et aux voyages
 - Techniques de communication, de vente et de fidélisation
 - Bureautique et informatique professionnelles
 - Entraînement à la vente de billetterie et de voyages à forfait par mises en situation professionnelle
 - Anglais appliqué aux voyages
 - Assistance et assurances voyages
 - Construction de voyages
 - E-tourisme et webmarketing
 - Tourisme durable

VALIDATION

- / Certification Vendeur Conseil en Voyages d'Affaires et de Tourisme enregistrée au niveau 5 dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision d'enregistrement France Compétences du 23/07/2020, pour une durée de cinq ans
- / Titre reconnu par l'Etat

LES + DE LA FORMATION

- / Une formation reconnue par l'Etat et les professionnels
- / Une pédagogie active basée sur des mises en situation professionnelles
- / Une Ecole à taille humaine avec suivi individualisé de chaque étudiant
- / Une alternative au BTS Tourisme
- / Un réseau d'entreprises partenaires et d'anciens élèves
- / 90 % d'insertion professionnelle à moins de 6 mois après la formation

LES + DE L'ALTERNANCE

- / Un contrat de travail en CDD ou CDI
- / Un salaire pendant toute la durée du contrat
- / Une formation entièrement financée
- / Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise
- / Un accompagnement par un tuteur ou maître d'apprentissage
- / Un rythme adapté au besoin des agences Voyages Leclerc : 2 jours en formation en VISIO + 3 jours en agence de voyage et 3 regroupements de 2 semaines sur le site de PARIS Montparnasse financés par Voyages Leclerc (Hébergement et Transport).

LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR VOYAGES LECLERC

- / Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation
- / Différentes aides financières (prime à l'apprentissage, crédit d'impôt, aide de l'État, bonus alternants...)
- / Prise en charge des démarches administratives par Voyages Leclerc
- / Pré-recrutement par les services de Voyages Leclerc
- / Des apprentis formés aux outils et services proposés par le réseau Voyages Leclerc



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Cette fiche présente les grandes lignes de la formation. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la fiche programme sur le site aftral.com.